

JEAN DOIGNON

L'ELOGIVM D'ATHANASE
DANS LES FRAGMENTS DE L'OPVS HISTORICVM
D'HILAIRE DE POITIERS
ANTÉRIEURS A L'EXIL

Parmi les Fragments qui ont été repérés par A. Wilmart et A. Feder¹ comme appartenant à la couche la plus ancienne de l'ouvrage d'Hilaire que Jérôme a connu sous le nom de *Liber aduersus Valentem et Vrsacium* se détache un texte honorifique où l'évêque de Poitiers, avant son exil, célèbre Athanase d'Alexandrie en des formules qui constituent une sorte d'*elogium*.

Le contexte est celui de la défense de la foi de Nicée dont les vicissitudes se confondent pour Hilaire avec celles d'Athanase². Ayant achevé de disculper ce dernier des fausses accusations lancées contre lui, Hilaire fait revivre chez l'évêque d'Alexandrie ce que la tradition romaine des *elogia* reflétée aussi bien par Tertullien que par Horace appelle l'esprit et la vie d'un *bonus uir* qui a su « mépriser la mort³ ». L'évêque

1. A. WILMART, L' « *Ad Constantium liber primus* » de saint Hilaire de Poitiers et les « *Fragments historiques* », dans *RB*, t. 24, 1907, p. 149-179; 291-317. *Opus historicum* est la dénomination que le premier éditeur de ces « *Fragments* », Nicolas Le Fèvre, leur a donné en 1598 en se fondant sur le libellé de l'*explicit* du manuscrit de P. Pithou d'où il les a extraits. Le dernier éditeur, A. FEDER, dans *CSEL*, t. 65, 1916, a intitulé ces « *Fragments* » *Collectanea antiariana parisina*, parce que son texte est établi d'après un manuscrit de Paris, Bibl. de l'Arsenal, lat. 483, IX^e siècle.

2. Cette jonction est bien mise en relief par M. SIMONETTI, *Alcune considerazioni sul contributo di Atanasio alla lotta contro gli Ariani*, dans *Studi in onore di A. Pincherle* (= *SMSR*, 38), 1967, p. 533-535. Sur les vicissitudes de la foi de Nicée, cf. J. LEBON, *Le sort du « consubstantiel » nicéen*, dans *RHE*, 47, 1952, p. 485-529.

3. D'après A. von PREMERSTEIN, art. *elogium*, dans *RE*, V, 1905, col. 2440-2452, *elogium* s'entend d'un type de formulaire honorifique qui tient des *imagines maiorum* et des *tituli* épigrammatiques exposant les *gesta* grâce auxquels *spiritus et uita redit bonis/post mortem ducibus* (HOR., *Carm.* 4, 8, 14-15). Tertullien cite quelques noms de héros

de Poitiers écrit en effet : « L'exposition à tous de cette foi (Nicée) avait suscité un promoteur passionné en Athanase, diacre au concile de Nicée, puis évêque d'Alexandrie, lequel, attaché obstinément à la vérité, avait vaincu dans toute l'Égypte le fléau d'Arius et, pour cette raison, une ligue de témoignages hostiles commit un faux pour l'accuser. Le fond de l'affaire a été ensuite tranché par les sentences de bonne foi des juges ⁴. »

La « matière ⁵ » de cet éloge n'est pas faite des arguments utilisés dans d'autres textes contemporains pour la défense d'Athanase. Ainsi, la Lettre à toutes les Églises des évêques occidentaux du synode de Sardique, lettre rapportée par Hilaire lui-même, fait état du témoignage rendu par quatre-vingts évêques d'Égypte en faveur d'Athanase ⁶. Ce dernier, d'autre part, en ce qui le concerne, se défend en dénonçant les calomnies qui le desservent auprès de l'empereur Constance ⁷. Lucifer de Cagliari, quant à lui, accuse le prince de condamner Athanase sans l'avoir entendu ⁸.

objets d'*elogia* pour avoir triomphé de la crainte de la mort : *Longum <est> re texere Curtios et Regulos et Graecos uiros quorum innum<erabi>lia elogia sunt contemptae mortis propter postumam famam* (test. anim., 4, 9, CC, I, p. 180).

4. HIL., *Coll. antiar. ser. B II, II, 6 (33)*, CSEL, 65, p. 154 : *Huius igitur intimandae cunctis fidei Athanasius, in Nichea synodo diaconus, deinceps Alexandriae episcopus, uehemens auctor extiterat et Arrianam pestem in tota Aegypto ueri tenax uicerat atque ob id coniuratis in eum testimoniis falsitas est criminum comparata. Res postea fidelibus iudicium diiudicata sententiis*. Ce texte met un point final au commentaire du *credo* de Nicée et introduit la Lettre des évêques occidentaux du concile de Sardique à l'empereur Constance appelée communément *Liber primus ad Constantium* (CSEL, 65, p. 181-184), dont l'objet est de dénoncer les entreprises des Ariens pour perdre les défenseurs de la foi de Nicée, au premier chef Athanase.

5. Expression de l'école : cf. QVINT., *Inst.* 10, I, 122, éd. Radermacher-Buchheit, t. 2, p. 259 : *habebunt... magnam eos qui nunc uigent materiam uere laudandi*.

6. Cf. HIL., *Coll. antiar. ser. B II, 2, 2 (10)*, CSEL, 65, p. 127 : *...quia non solum octoginta episcopis testantibus de innocentia Athanasi pariter credimus, sed...* Un témoignage personnel d'Ossius de Cordoue concernant ce fait est consigné par ATHANASE, *Hist. Arian.* 44, éd. Opitz, 2, I, p. 207-209. Une allusion à ces 80 évêques se trouve également dans la lettre *Obsecro* du pape Libère apud HIL., *Coll. antiar. ser. A VII, 2*, CSEL, 65, p. 90 : *octoginta episcoporum Aegyptiorum de Athanasio sententia repugnabat*.

7. ATHAN., *Apol. ad Const.* 6-8, *SChr.* 56, p. 94-97, particulièrement p. 94 : *Καί πίστευε, θεοφιλέστατε βασιλεῦ, πολλάκις κατ' ἑμαυτὸν λογιζόμενος ἠπίστανται εἰ ἄρα τις ἐμάνη τοσοῦτον ὥστε καί τοιαῦτα ψεύσασθαι*.

8. LUCIF., *Athan.* I, I, CSEL, 14, p. 66 : *Cogis nos, Constanti,*